

IL Y A 15 ANS : L'INSCRIPTION DU SITE HISTORIQUE DE LYON AU PATRIMOINE MONDIAL



Le site historique vu des pentes de la Croix-Rousse, 23 avril 2013.
(© Yves Neyrolles)

Le 5 décembre prochain marquera le 15^e anniversaire de l'inscription du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Toute une histoire ! Presque une révolution à l'échelle lyonnaise.

Depuis quelque temps déjà, la Ville avait entamé une mutation pour s'afficher davantage sur le plan international. Mais, par cette distinction accordée à une cité présentée comme « un exemple éminent d'établissement humain », Lyon franchissait une étape décisive pour une reconnaissance universelle.

Un important travail, lié à une opportunité favorable, avait été accompli en amont. Raymond Barre, nouveau maire de la ville, souhaitait que son mandat unique soit un mandat prestigieux et, pour cela, avait interrogé quelques personnalités. Régis Neyret, ancien président de la Renaissance du Vieux-Lyon (RVL), proposa l'inscription à l'Unesco du Vieux-Lyon, déjà classé en 1964 comme premier « secteur sauvegardé » en France, un quartier modèle en terme de restaurations, de nouveau fréquenté par les Lyonnais et, déjà, par de nombreux touristes. Acquiescement du maire, qui apporte le soutien logistique de la Ville et confie, à son adjoint à la Culture et au Patrimoine, le soin de bâtir un dossier.

À partir de janvier 1997, une petite équipe œuvre pendant près de six mois à la confection d'un document (textes, cartes, plans et photos), un argumentaire complet en faveur de l'inscription, non plus seulement du Vieux-Lyon, mais

d'une entité territoriale nouvelle, jusqu'alors inconnue mais découverte à cette occasion, le « site historique de Lyon », comprenant Le Vieux-Lyon, Fourvière, une partie de la presqu'île (jusqu'à l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, au sud de l'abbaye d'Ainay) et les pentes de la Croix-Rousse qu'un imposant rempart, reliant la Saône au Rhône, protégea d'attaques hostiles jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il faut expliquer cette évolution.

Rappeler d'abord qu'en novembre 1996, à l'occasion de ses soixante ans d'existence, la RVL avait un invité de marque en la personne d'Azzedine Beschouch, représentant le Directeur Général de l'Unesco. M. Beschouch avait aussitôt conseillé d'ajouter la colline de Fourvière au Vieux-Lyon, pour associer des lieux représentant deux époques prestigieuses de notre cité : la capitale des Gaules et la ville « royale » de la Renaissance.

Indiquer aussi que l'enjeu d'un tel projet était tel qu'il requérait le conseil et l'assistance de véritables experts. Didier Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, était justement de ceux-là. C'est dans son cabinet d'architecture que les rencontres et discussions hebdomadaires entre les principaux acteurs du dossier aboutirent à l'extension du périmètre jusqu'aux limites à l'intérieur desquelles la ville s'est développée, depuis la fondation de Lugdunum jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, soit sur près de 2000 ans de son histoire, en maintenant une remarquable continuité d'activités et de vie et en sachant conserver l'essentiel de son héritage architectural dans le renouvellement de son bâti.

En juin 1997, malgré quelques réticences parisiennes, le dossier est présenté par la France. Dès lors, et jusqu'à la fin de l'année 1998, le document est analysé par les experts de l'Icomos (Conseil International des Monuments et des Sites). L'un d'eux, Todor Kreteev, architecte bulgare, séjourne même à Lyon, en janvier 1998.



Le site historique vu du Jardin du Rosaire, à Fourvière, 24 septembre 2013. (© Yves Neyrolles)

D'étape en étape, le dossier reçoit des avis favorables et le 5 décembre 1998, Régis Neyret apprend la consécration de Lyon en discutant avec des journalistes de la Télévision japonaise, déjà occupés à faire des images sur la place des Terreaux. Curieusement, alors qu'on en aurait eu le temps, cette nouvelle «historique» n'est pas mise à profit pour donner un relief particulier aux «Illuminations» du 8 décembre de

durant trois jours, en mai dernier, à l'hôtel de ville et dans d'autres lieux emblématiques de Lyon.

Yves Neyrolles, ancien président de la RVL (2003-2006)

COMITÉ DE PILOTAGE DU DOSSIER

Sous l'autorité de **Denis Trouxe**, adjoint à la Culture et au Patrimoine, il était composé de :

- **Régis Neyret**, coordinateur du projet
 - **Didier Repellin**, architecte en chef des Monuments Historiques, assisté de **Jérôme Francou**
 - **Thierry Dahan**, délégué général à la Culture au secrétariat général de la Ville de Lyon
 - **Denis Eyraud**, président de la Renaissance du Vieux Lyon
- La RVL était plus particulièrement chargée de l'historique, des documents photographiques et de la bibliographie. Elle s'est appuyée sur le concours de :
- **Henri Hours**, ancien directeur des Archives Municipales, en collaboration avec **Jeanne-Marie Dureau**, directrice des Archives Municipales
 - **Simone Blazy**, conservateur du musée Gadagne
 - **Jacques Lasfargues**, conservateur du musée de la Civilisation gallo-romaine
 - **Jean-François Grange-Chavanis**, architecte en chef des Monuments Historiques
 - **Michel Nicolas**, ancien président de la RVL

- **Yves Neyrolles**, photographe, membre du conseil d'administration de la RVL

SPÉCIFICITÉ DU « SITE HISTORIQUE DE LYON »

Fréquentée à maintes reprises par les rois de France à l'époque de la Renaissance, la ville de Lyon n'est pas devenue pour autant une cité royale : on y mentionne de rares hôtels particuliers et très peu d'édifices monumentaux. Ville bourgeoise, elle n'en offre pas moins une exceptionnelle qualité architecturale dans ses constructions. Celles de l'époque gallo-romaine ont certes souffert d'une désaffection précoce. Celles de la Renaissance, de l'âge classique et de l'époque moderne ont constitué une unité rare à observer. Alors que dans la plupart des villes européennes, les quartiers se sont développés en se construisant sur un même lieu, à Lyon le site a permis une constante extension vers l'est, offrant une remarquable continuité physique des centres anciens successifs dans une agglomération restée vivante et active.

D'autre part, une lecture attentive de l'histoire de Lyon a permis de mettre en évidence le rayonnement mondial de notre ville dans des domaines aussi fondamentaux que la culture, la science, les grands courants de pensées, religieux ou sociaux.

Cette inscription n'a pas été source de manne financière de la part de l'Unesco. Elle n'a pas entraîné non plus de protections supplémentaires des éléments du site, celles existantes couvrant déjà l'ensemble de ce territoire, mais il a été fait obligation à la Ville d'entretenir ce patrimoine. Ainsi, une commission locale, chargée du suivi de la gestion du site Unesco a été instituée le 27 novembre dernier sous l'autorité du sénateur maire de Lyon et du préfet.